

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 26 juin 2013

La RSE : une voie pour la transition économique, sociale et environnementale

Déclaration du groupe des professions libérales

Pour le groupe des professions libérales, la RSE est un objectif important à atteindre dans les meilleurs délais. Il ne doit cependant pas être impulsé au détriment de la compétitivité ni pénaliser les entreprises françaises dans le jeu de la concurrence internationale en créant de nouvelles obligations, taxes ou procédures auxquelles elles seraient, seules, soumises.

Il semble, par ailleurs, que les attentes actuelles des Français envers leurs entreprises aient changé. Une récente étude du CEVIPOF démontre, en effet, que la RSE n'est plus la principale priorité et que, désormais, la croissance, l'emploi et la compétitivité sont au cœur des enjeux qu'il nous faut relever tous ensemble.

En temps de crise, s'il est bien entendu essentiel d'agir pour engager une transition économique, sociale et environnementale importante, il est tout aussi fondamental de mettre en œuvre des actions pour relancer la croissance et stopper la destruction d'emploi.

Le groupe des professions libérales tient à préciser que les entreprises multinationales prospères et compétitives contribuent pour une large part, et c'est trop souvent minimisé, au progrès économique et social, surtout en cette période troublée.

Bien sûr, la légitimité et l'importance de la RSE ne sont plus à démontrer. Il est vrai que beaucoup de chemin a été parcouru depuis les années 1990 et nous nous réjouissons de la place désormais accordée, en France, à cette forme de responsabilité. Mais la France n'est pas isolée. Elle est inscrite dans le jeu de la concurrence mondiale. Elle se mesure aux grands groupes internationaux.

Pour ces raisons, il nous faut agir de concert avec nos partenaires pour que toutes les parties jouent avec les mêmes règles. Nous devons user de notre pouvoir d'influence pour imposer nos modes de pensées et de production et pour ce faire, nos grandes entreprises multinationales en sont les ambassadrices naturelles.

C'est à ces conditions que nous parviendrons à modifier en profondeur et de façon pérenne les normes juridiques et à imposer une négociation franche qui pourra enfin déboucher sur des engagements solides. Pour nous, il n'est pas souhaitable de créer, à court terme, de nouvelles obligations trop contraignantes, qui pourraient avoir de lourdes conséquences.

Un ensemble de normes trop « dur » pourrait ainsi nuire à la croissance et à la compétitivité française en faussant le jeu de la concurrence entre les pays. Nos entreprises ne doivent pas être enfermées dans un cadre juridique trop contraignant par

rapport à leurs concurrentes. Les partenaires sociaux et acteurs de la société civile ont toute leur place dans ce débat. Mais il nous faut faire preuve de vigilance et de mesure.

Le groupe des professions libérales partage la plupart des préconisations de l'avis et considère que la pédagogie, l'information et la communication sont les ingrédients d'une évolution des mentalités sur ce sujet.

Par ailleurs, si une action concertée au niveau européen est ce à quoi nous devons tendre... il est pour nous de la plus haute importance de mettre tout en œuvre pour soutenir nos entreprises et les amener sur le chemin de la croissance.

Le groupe des professions libérales a voté l'avis.